



URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisation.

Le demandeur est Monsieur Pascal HAUTENNE demeurant rue Bonne Fontaine 13 à 5620 Hanzinne.

Le terrain concerné est situé Rue St.Donat à 5650 Chastrès et cadastré division 13, section A n°297E, 287G.

Le projet est de type : urbanisation de deux parcelles de terrain avec création d'une voirie (5 zones aedificandi pouvant accueillir des logements unifamiliaux), et présente les caractéristiques suivantes :

- Art. R.IV.40-1. § 1er. 7° du CoDT: la demande de permis d'urbanisation est visées à l'article D.IV.41: le projet implique une création de voirie.
- Art. R.IV.40-2. § 1er. 2° permis d'urbanisation permettant la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 et D.VIII.7 du Code du Développement Territorial et de l'article 24 du décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration Communale de Walcourt, service Cadre de Vie - cellule Urbanisme, Place de l'Hôtel de Ville 5 à 5650 WALCOURT :

- Sur rendez-vous à prendre 48h à l'avance au 071/61.06.15.
- **En raison des circonstances et mesures exceptionnelles liées au COVID19, il convient de privilégier les contacts téléphoniques ou le courrier électronique afin d'obtenir des informations sur le dossier.**

L'enquête publique est ouverte le 05 juillet 2021 et clôturée le 03 septembre 2021 (les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août et du 24 décembre au 1^{er} janvier en vertu de l'art. D.I.16 du CoDT).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville(Wal) 5 à 5650 Walcourt ;
- par télécopie au numéro 071/61.06.35.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@walcourt.be
- remises au service Cadre de Vie – cellule Urbanisme.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : enquête permis d'urbanisation Hautenne.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service Cadre de Vie – cellule Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 03 septembre 2021 à 12h à l'Hôtel de Ville, service Cadre de Vie – cellule Urbanisme.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme peut donner des explications sur le projet, son bureau se trouve au service Cadre de Vie – cellule Urbanisme.

Par le Collège,

Le Directeur Général,
(s)
C. GOBLET

La Bourgmestre,
(s)
Ch. POULIN